

Réf: Dossier 387212

Avis de constitution

SOCIETE « MOTORMIX »

Siège Abidjan, Cocody, ANGRE 8EME TRANCHE, Lot
109, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/03/2025 , et enregistrés le 25/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MOTORMIX »

Objet :

- Concessionnaire automobile, camion et moto
- Vente automobile, camion et moto
- SAV automobile, camion et moto
- Import et export
- Financement automobile, camion et moto
- Conciergerie automobile, camion et moto
- Géo tracking

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, l'import-export de marchandises.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 8EME TRANCHE, Lot
109, Ilot 16

Dirigeant(s) Mme BAMBA PIALANA AMINATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01926 du 09/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22572/GTCA/RC/2025 du 09/04/2025

